

Participer

Essai sur les formes démocratiques de la participation,

de Joëlle Zask

PRÉSENTATION CRITIQUE PAR LUDIVINE DAMAY ET HERVÉ POURTOIS

un livre
LA REVUE NOUVELLE - SEPTEMBRE 2012

La participation est dans l'air du temps, dominé par une inflation de discours la valorisant dans différents domaines de la vie sociale, politique, économique ou encore médiatique. Mais le concept est polysémique et ses usages ne sont pas dénués d'ambiguïtés, notamment lorsque la participation est lancée et strictement encadrée par les pouvoirs publics ou, d'une manière plus générale, quand les options qui s'ouvrent aux participants sont largement déterminées de l'extérieur. Il faut bien admettre que les ressources théoriques permettant d'analyser et d'évaluer cette évolution sont plutôt rares ou, à tout le moins, confinées à des domaines particuliers.

L'ouvrage de Joëlle Zask¹ vient donc à point nommé, nous proposant une élucidation philosophique des significations et valeurs fondamentales de la participation. Le travail est d'autant plus intéressant et original qu'il conduit à relire et à réévaluer différentes approches contemporai-

nes majeures en philosophie politique au regard d'enjeux tels que les liens entre l'individu et la collectivité, la place de chacun dans la construction du commun, la vitalité de la démocratie, etc. Pour ce faire, l'auteure ne se contente pas de s'appuyer sur des références philosophiques, comme Dewey — dont elle est une spécialiste —, Tocqueville ou Honneth, pour n'en citer que quelques-unes; elle entre aussi en débat avec des travaux venant de la sociologie, de l'anthropologie, de la science politique ou encore de la psychologie. Certes Joëlle Zask n'embrasse pas toute la littérature existante sur la participation. Mais elle nous livre une élucidation systématique et sous-tendue par un projet utile et ambitieux: identifier ce qui constitue une participation authentique.

D'emblée, elle nous rappelle que participer ne peut se réduire à accomplir un rôle, ni à « faire figure » de participants dans des dispositifs sur lesquels ces derniers n'ont aucune prise. En effet, ce qui est en jeu dans la participation, c'est la formation concomitante d'une indivi-

¹ Le bord de l'eau, 2011.

dualité et d'un esprit public, le processus d'individuation et de construction de la communauté. Telle est la thèse principale de l'auteure : c'est dans la participation que se révèle la nécessaire unité de ces processus. Cette « participation authentique » se décline dans trois registres distincts — prendre part, contribuer, bénéficier — qui doivent être articulés pour former le cœur normatif de l'idéal démocratique. L'ouvrage se structure autour d'une analyse successive de ces trois dimensions que nous reprenons ici.

Prendre part

Participer, c'est d'abord prendre part au sens où l'on prend part à une randonnée, à une fête ou à un jeu. Cela suppose une implication dans une activité commune qui n'existe elle-même que par cette implication. Prendre part n'est donc pas faire partie d'un groupe, comme on fait partie d'une famille ou d'une nation, mais être associé dans un rapport de sociabilité reposant sur une relation de réciprocité et sur le désir des individus d'approfondir l'expérience d'un rapport qui contribue à leur individuation. Invoquant Simmel autant que Dewey, l'analyse du « prendre part » permet de renvoyer dos à dos deux conceptions antagonistes de la socialité : comme intégration dans un groupe déjà constitué ou comme *modus vivendi* articulant des intérêts individuels préalablement définis. « L'interdépendance entre l'individuation et la socialisation ne signifie donc pas que les individus adviennent en ingérant les normes sociales et qu'ils s'unissent du fait qu'ils ont ingéré les mêmes ; elle implique que les individus accèdent à la vie sociale et à ses multiples règles par l'intermédiaire de leur participation, c'est-à-dire par l'intermédiaire de l'expérience *personnelle* qu'ils en font » (p. 48).

Si l'individuation s'appuie toujours sur la communauté, celle-ci n'est pas, contrairement à ce que soutient un certain communautarisme, un héritage, mais un résultat produit par une libre association, dont Tocqueville avait bien perçu l'importance qu'elle jouait comme « laboratoire de l'esprit public » dans l'élan fondateur de la démocratie américaine. « S'associer ne signifie [...] pas partager un bien commun, mais produire en commun quelque chose qui, ultérieurement et de diverses façons, est apprécié par chacun des participants et s'offre à lui (prendre une part) comme une ressource supplémentaire d'individuation » (p. 89).

Dans cette première partie, Joëlle Zask tord ainsi le cou à quelques canards entourant le concept de participation. Elle démontre que prendre réellement part implique que l'individu ne s'oublie pas dans le collectif. Participer, ce n'est pas, comme certaines conceptions angéliques et « chaudes » de la communauté le véhiculent, la fraternité, l'allégeance ou encore l'acceptation béate des conditions de fonctionnement d'une communauté. Pour prendre part, il faut être conscient de soi-même, ce qui ne signifie pas non plus être seulement dirigé par ses intérêts individuels.

Se comporter en sujet entrepreneurial qui se gouverne lui-même, qui est flexible, énergique, compétitif, performant comme le sujet que Foucault a mis en évidence et que certains sociologues décèlent dans les tentatives de faire participer les acteurs (pensons aux critiques qui portent sur l'activation dans les politiques sociales) n'est pas prendre part. En effet, participer ce n'est pas « s'activer » pour soi-même, mais prendre part à des activités, des expériences, qui visent l'accomplissement de soi, certes, mais aussi le développement du commun. Dans le même ordre d'idées, Joëlle Zask démontre que la critique por-

tant sur les réflexes « nymbistes » des citoyens n'est pas suffisante. Avec l'auteure, qui s'appuie sur Tocqueville, on pourrait dire qu'il n'y a pas à « choisir » entre l'individualisme et le sacrifice de soi, entre liberté des modernes et celle des anciens. S'associer peut être certes lié à ces réflexes privés de défense sans pour autant exclure qu'en émanent le « plaisir de la société » et la « naissance d'un bien commun autre ».

Contribuer

On peut prendre part sans contribuer, sans apporter une part. Toutefois seule une opportunité de contribuer, garantie pour tous, ouvre la société au changement démocratique et ses membres à une individuation pleine. La possibilité de contribuer ne réside pas seulement dans les figures aristocratiques ou celles de l'élitisme bourgeois, elle réside dans « la nouveauté que chacun apporte avec soi du fait même de sa naissance » (p. 153). C'est dès lors aux formes démocratiques de contribution que s'intéresse la seconde partie de l'ouvrage.

S'appuyant sur les pragmatistes américains, essentiellement Dewey et Peirce, l'analyse se focalise autour de la notion de coopération. Celle-ci se produit lorsque les êtres humains « apportent à leur groupe des éléments en propre qu'ils peuvent percevoir comme la preuve ou la marque de leur existence sociale, et qui favorisent l'évolution du groupe vers une adaptation et une recombinaison du commun en fonction des contributions multiformes et singulières des individus » (p. 153). Ces contributions sont dès lors des « actes d'investissement personnels » qui ne sont pas perçus comme une option possible parmi d'autres, mais comme une nécessité parce que « supprimer la di-

mension contributive de l'existence, c'est supprimer l'homme » (p. 166).

En s'adossant à Marx et Arendt, Joëlle Zask démontre les effets déshumanisants, dessaisissants, les conséquences en termes d'isolement, de l'absence de contribution des individus dans certaines situations comme le développement du capitalisme industriel ou les régimes totalitaires. Elle offre également une « grille de lecture » critique de ce qui rend actuellement l'individu incapable de contribuer réellement dans nos sociétés, comme les processus socioéconomiques qui amènent au mépris social, à la dévalorisation de soi jusqu'au sentiment d'inutilité sociale.

Une telle approche contributive permet également d'opérer un déplacement par rapport aux théories normatives contemporaines de la démocratie. Aux approches républicaines, classiques ou contemporaines, une approche « coopérative » de la contribution oppose que « les individus n'ont pas à se détourner d'eux-mêmes pour embrasser le bien général » (p. 221), celui-ci ne consistant qu'en l'assurance collective des conditions d'individuation. Quant aux approches délibératives de la démocratie (Habermas), on peut leur reprocher une vision trop cognitiviste de la démocratie, réduisant celle-ci aux conditions d'une bonne délibération, alors même qu'elle suppose aussi un agir commun. Il ne s'agit pas en effet seulement d'identifier l'intérêt public mais de *constituer* le public.

Dans cet esprit, inspirée une fois encore par Dewey, l'auteure développe une conception « contributive » de la démocratie qui permettrait notamment d'articuler de manière intéressante le moment de la représentation à celui de la participation. Le recours à des mécanismes représentatifs assurant une délégation des pouvoirs à des mandataires est certaine-

ment utile et même nécessaire dans les sociétés complexes. Mais cet usage légitime de la représentation doit être distingué d'un autre usage, illégitime, qui se manifesterait dans des mécanismes qui prétendraient représenter les opinions des citoyens, les révéler à des citoyens incapables d'exprimer l'intérêt commun. Pas plus que la volonté générale, selon Rousseau, les opinions ne peuvent se représenter, se déterminer de l'extérieur. Il importe d'impliquer directement les citoyens dans la formation de celles-ci: « cette tâche leur incombe absolument, et souhaiter qu'elle soit accomplie à leur place est aussi absurde que "forcer quelqu'un à être libre" [...] la démocratie qu'on a appelée ici "contributive" se préoccupe en priorité des processus menant à l'émergence des intérêts publics, à la naissance des problématiques sociales, à la fabrication des motifs d'action publique » (p. 216).

L'idée de « démocratie contributive », ouvre une piste intéressante pour dépasser ou prolonger l'idée de « démocratie délibérative ». Elle met en effet l'accent sur la nécessité d'ancrer l'action publique et la formation de l'opinion publique qui la détermine, dans les expériences quotidiennes des citoyens en refusant d'opposer leurs intérêts privés à un bien public qui les transcenderait. La pratique démocratique ne peut se réduire à un échange réglé d'arguments, fût-il soucieux d'intégrer de manière inclusive tous les points de vue. Car il ne s'agit pas seulement d'intégrer et d'examiner les arguments et les points de vue, mais, si l'on veut répondre à l'idéal démocratique, d'intégrer les citoyens, *tous les citoyens*, dans la « fabrication des motifs de l'action publique ». C'est bien là le défi majeur: la formation démocratique de l'opinion publique dans les sociétés de masse. Ni les mécanismes représentatifs classiques, ni même les nouveaux dispositifs participatifs, dès lors qu'ils ne concer-

nent qu'une minorité de citoyens, ne suffisent à répondre à ce défi. Car il s'agit de produire un esprit public partagé.

Mais cette production exclut-elle, comme le suggère l'auteure, le recours à des pratiques de représentation? Le débat dans l'espace public démocratique ne peut jamais, ou presque, prendre la forme d'un échange dialogique pur. Le plus souvent, il passe par des pratiques discursives dans lesquelles locuteurs et auditeurs occupent des positions asymétriques et où le recours à des procédés rhétoriques (plutôt que dialectiques) apparaît inéluctable. Le débat public, même informel, s'opère donc le plus souvent en représentation. C'est même le propre du régime du « parler politique », selon Bruno Latour. Certes la représentation ne prend pas ici la figure d'une délégation de pouvoir (elle ne devrait pas en tout cas). Il n'en reste pas moins qu'une théorie de la démocratie ne peut faire l'économie d'une analyse des pratiques discursives en représentation, non pour les exclure à priori, mais pour en identifier autant les pathologies que les vertus potentielles. Comme l'idée de participation, celle de représentation demanderait à être élucidée dans ses formes et ses usages.

Bénéficiaire

Prendre part à la vie sociale et contribuer à sa transformation sont donc deux aspects de la participation qui visent à assurer le développement des individualités. Mais la possibilité même de ces dispositions dépend de conditions sociales: il faut que l'environnement soit « suffisamment bon » (Winnicott), qu'il bénéficie à l'individu en lui offrant un environnement qui ne soit pas gravement défaillant (comme pourrait l'être le libé-

ralisme sauvage), ni non plus étouffant (à l'image d'une « religion républicaine »). Cet environnement « suffisamment bon » offre la voie de l'indépendance, de l'autodéveloppement par la mise à disposition de « bénéfiques » qui sont des « ressources d'individuation ». Ici surgit un troisième aspect de la participation — participer, c'est bénéficier — qui permet d'aborder sous un angle original la question de la justice sociale : comment faire en sorte que chacun puisse bénéficier de conditions suffisamment bonnes de développement, comment rétablir celles-ci quand un grand nombre d'individus a été mis hors jeu ? La justice sociale ne peut se résoudre à un problème de distribution de ressources ou de biens, comme semblent le faire les approches d'inspiration rawlsienne.

La notion de bénéfice permet en effet de penser le caractère fondamentalement relationnel de la justice : ce qui est en jeu, ce sont les capacités des individus à utiliser les biens mis à leur disposition (Sen), ou encore plus généralement, le rapport de l'individu à son environnement et à autrui, rapport qui doit permettre à l'individu de prendre part, de contribuer et ainsi, de constituer son individualité. Et ce rapport ne doit pas être conçu de manière déterministe. L'individuation n'est pas une simple réponse générée par des stimulus adéquats provenant de l'environnement, elle suppose une initiative : la « créativité » de celui-là même qui est en train de s'individuer. D'où l'importance d'une « culture véritable » (Sapir) et surtout de formes de « reconnaissance » qui soutiennent cette créativité, d'autant que la non-reconnaissance de la contribution d'autrui équivaut non seulement à lui refuser de se constituer comme personne, mais aussi de lui donner une place dans l'histoire commune de l'humanité.

L'auteure fait ici explicitement référence aux travaux d'Axel Honneth, de Charles Taylor et de Nancy Fraser sur la reconnaissance des individus et des minorités qui amendent les théories classiques de la justice. Elle les prolonge toutefois. Il est, par exemple, intéressant de relever que Fraser fonde toute sa réflexion à propos de la justice sur un principe de « participation paritaire » à la vie sociale. Si les commentateurs de Fraser se sont parfois interrogés sur la signification, peu explicitée, de ce principe, on trouverait certainement matière à combler ce manque dans le travail de J. Zask qui, comme Fraser, nous invite à une lecture non identitaire des luttes pour la reconnaissance culturelle et des politiques qui s'y rapportent.

L'enjeu normatif de celles-ci ne réside en effet pas, comme le pensent d'aucuns, dans la préservation d'identités culturelles constituées, mais plutôt dans le maintien ou la restauration de conditions de reconnaissance qui permettent la constitution des individualités et le développement culturel. Il s'agit de « corrélérer la reconnaissance à la faculté de contribution, donc aux conditions de l'individuation, et à la contribution effective, donc à la conception de l'histoire » (p. 305). Bien entendu, la reconnaissance peut être controversée ou obliérée, en particulier en raison du poids qui pèse sur les victimes d'injustices passées. Face à ces situations, la restauration publique d'une intersubjectivité passe par un processus d'interobjectivation, basé sur l'« acquisition d'une connaissance des faits relatifs à l'affaire qui doit être jugée et sur la disposition à les admettre » (p. 309). Zask s'appuie ainsi sur plusieurs affaires ayant mené à restaurer les droits de populations minorisées, comme les aborigènes d'Australie. C'est donc la pratique de l'enquête, chère à Dewey, qui permettrait de dépasser le déni de reconnaissance notamment

parce qu'elle engage une interaction, que la victime retrouve sa capacité d'initiative, que tous sont amenés à accepter le résultat d'une procédure (comme dans le cas des procès intentés par les aborigènes) visant à établir les conditions renouvelées de leur coexistence.

Si Joëlle Zask distingue trois manières de participer (prendre part, contribuer et bénéficier), l'auteure démontre aussi qu'elles sont souvent dissociées dans la réalité : lorsque, par exemple, d'aucuns bénéficient sans contribuer ou, à l'inverse, contribuent sans pouvoir bénéficier ou même prendre part. Or, de la reconnexion de ces trois moments dépendent les conditions sociales nécessaires à l'épanouissement de chacun, mais aussi aux développements démocratiques des sociétés. Leur nécessaire articulation fournirait un critère de justice « à la fois général et concret ». Le lecteur regrettera probablement que les attendus d'une telle articulation demeurent finalement peu explicités. Mais ne boudons notre enthousiasme : voici un ouvrage stimulant et original ; à travers une investigation sur ce que participer veut dire, il invite à une lecture critique de thèmes et courants importants de la pensée sociale et politique contemporaine et offre de solides points d'appui pour une analyse de la rhétorique actuelle de la participation et pour une réflexion renouvelée sur la justice. ■